



## PROCÈS VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 Mai 2023 à 18 h 30  
Salle du conseil municipal

L'an deux mille vingt trois, le 5 mai à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Commune dûment convoqué, le 25 avril 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Didier Carbonell, Maire.

Membres en exercice et convoqués : 4

Présents : 4

M. Didier CARBONELL, Mme Jocelyne AUDO,  
Mme Solenne LAURENT, M. Serge ROUBY.

Procurations : 0

Excusée : 0

Secrétaire de séance : Mme Jocelyne AUDO

Président de séance : M. Didier CARBONELL

Le Maire procède à l'appel nominal. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.  
Mme Jocelyne AUDO est désignée secrétaire de séance.

### Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal.
- Délibération portant sur la notification de l'octroi de fonds de concours solidaires 2023 – Travaux de voirie.
- Délibération portant sur la notification de l'octroi de fonds de concours solidaires 2023 – Travaux de mise en sécurité.

### **Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal**

#### **1- Délibération n° 012- 2023 :portant sur la notification de l'octroi de fonds de concours solidaires 2023 – Travaux de voirie**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre des travaux de voirie, la Commune de Larcat a sollicité la Communauté des Communes de la Haute-Ariège dans le cadre des dispositifs de cohésion et de solidarité territoriale mis en œuvre en 2022 auprès des Communes Membres éligibles.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que lors du Conseil Communautaire de la CCHA réuni en séance le 13 avril 2022, il a été adopté l'octroi de fonds de concours solidaires au titre de 2023. Pour la commune de Larcat et à l'issue de l'instruction du dossier, il nous a été notifié l'octroi d'un fonds de concours solidaire 2023 pour l'opération « Travaux de voirie » d'un montant de 7 420,00 €. Il est important de noter que le montant du fonds de concours solidaires qui sera versé au titre de l'opération, sera ajusté en tenant compte des subventions qui auront été notifiées à la date du versement du solde du fonds de concours.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver au titre de l'opération « Travaux de voirie » la notification de l'octroi d'un fonds de concours solidaires 2023 pour un montant de 7 420,00€. Ce montant sera ajusté en tenant compte des subventions qui auront été notifiées.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**VOTE**

**Pour : 4 Contre : 0 Abstention : 0**

**2 - Délibération n° 013- 2023 : portant sur la notification de l'octroi de fonds de concours solidaires 2023 – Travaux de mise en sécurité.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre des travaux de mise en sécurité, la Commune de Larcacat a sollicité la Communauté des Communes de la Haute-Ariège dans le cadre des dispositifs de cohésion et de solidarité territoriale mis en œuvre en 2022 auprès des Communes Membres éligibles.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que lors du Conseil Communautaire de la CCHA réuni en séance le 13 avril 2022, il a été adopté l'octroi de fonds de concours solidaires au titre de 2023. Pour la commune de Larcacat et à l'issue de l'instruction du dossier, il nous a été notifié l'octroi d'un fonds de concours solidaire 2023 pour l'opération « Travaux de mise en sécurité » d'un montant de 2 898,00 €. Il est important de noter que le montant du fonds de concours solidaires qui sera versé au titre de l'opération, sera ajusté en tenant compte des subventions qui auront été notifiées à la date du versement du solde du fonds de concours.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver au titre de l'opération « Travaux de mise en sécurité » la notification de l'octroi d'un fonds de concours solidaires 2023 pour un montant de 2 898,00 €. Ce montant sera ajusté en tenant compte des subventions qui auront été notifiées.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**VOTE**

**Pour : 4 Contre : 0 Abstention : 0**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h 40.

**Le Maire**  
**Didier Carbonell**

**La secrétaire de séance**  
**Jocelyne Audo**

<b>N° DÉLIBÉRATION</b>	<b>OBJET</b>
012-2023	Notification de l'octroi de fonds de concours solidaires 2023 – Travaux de voirie
013-2023	Notification de l'octroi de fonds de concours solidaires 2023 – Travaux de mise en sécurité.